

Cellule maintien emploi

Matinale

MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET SANTÉ AU TRAVAIL : QUELLES ACTIONS POSSIBLES DANS VOS COLLECTIVITÉS ?

46 personnes étaient présentes pour découvrir les témoignages de 4 agents, 2 élus et 1 RH sur le parcours maintien dans l'emploi : reconversion professionnelle, aménagement de poste et insertion dans l'emploi.

L'équipe pluridisciplinaire a présenté le bilan du service depuis sa création en 2012 :

- 47 agents suivis (dont 51 % disposent d'une RQTH)
- un âge moyen de 48,9 ans
- une durée moyenne d'accompagnement de 11 mois
- 84 demandes d'aides financières FIPHFP pour un montant total de 161 853 euros.



La matinée s'est terminée par une présentation des actions de prévention afin de prévenir les inaptitudes.

Contact : Patricia Vuillaumié
0384576574 - pvuillaumie@cdg90.fr

ACCESSIBILITE

Le point de situation à 1 an du dispositif Ad'AP

Les collectivités qui mettent en oeuvre un Ad'AP d'au moins 4 ans, doivent réaliser un suivi à travers deux échéances : point à 1 an et à mi-parcours.

La DMA a conçu et mis à disposition un formulaire en ligne, :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Formulaires-Cerfa-et-modeles-types.html>

A l'issue de ce questionnaire, il vous sera demandé de valider et d'imprimer vos réponses. Le document papier sera composé des éléments que vous aurez renseignés. Il vous faudra le dater et le signer avant de l'envoyer, accompagné des pièces jointes nécessaires, à la DDT(M) en charge du suivi de votre Ad'AP.

Contact : Mikaël Wittmer
0384576555- mwittmer@cdg90.fr

- Zoom sur les réalisations -

Avant

SEVENANS - 732 h
Maire : M. Didier PORNET
Ad'ap sur 2 années (3 ERP)
1ère année : salle polyvalente et mairie



Après



Prolongation poignée de porte



Entrée principale et entrée salle du conseil

- * changement de porte
- * signalétique

Coût des travaux : 12 103 €
Subvention FIPHFP : 4 461 €

PETITEFONTAINE - 195 h
 Maire : M. Michel SCHNOEBELEN
 Ad'ap sur 1 année (1 ERP)
 Mairie



Entrée principale avec escaliers, hauteur 1m20 rendant difficile le positionnement d'une rampe. Une étude pour un élévateur n'a pas été concluante. L'accès PMR s'est réalisé à l'arrière du bâtiment avec création d'une rampe d'accès. Une difficulté : le transformateur ERDF, lien avec les services pour une autorisation.

Après



Travaux réalisés :
 Changement de la porte d'entrée principale
 Rampe d'accès
 Signalétique
 Boucle magnétique

Rester à réaliser :
 Traitement des marches,
 Garde corps sur la rampe



Coût des travaux : 23 256 €
 Subvention FIPHFP : 14 070 €